

Le développement durable dans l'aménagement

Les nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux pour les bâtiments

Jihane LOUDIYI

Chef de projet Réglementation Thermique

DHUP - MEEDDAT



LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

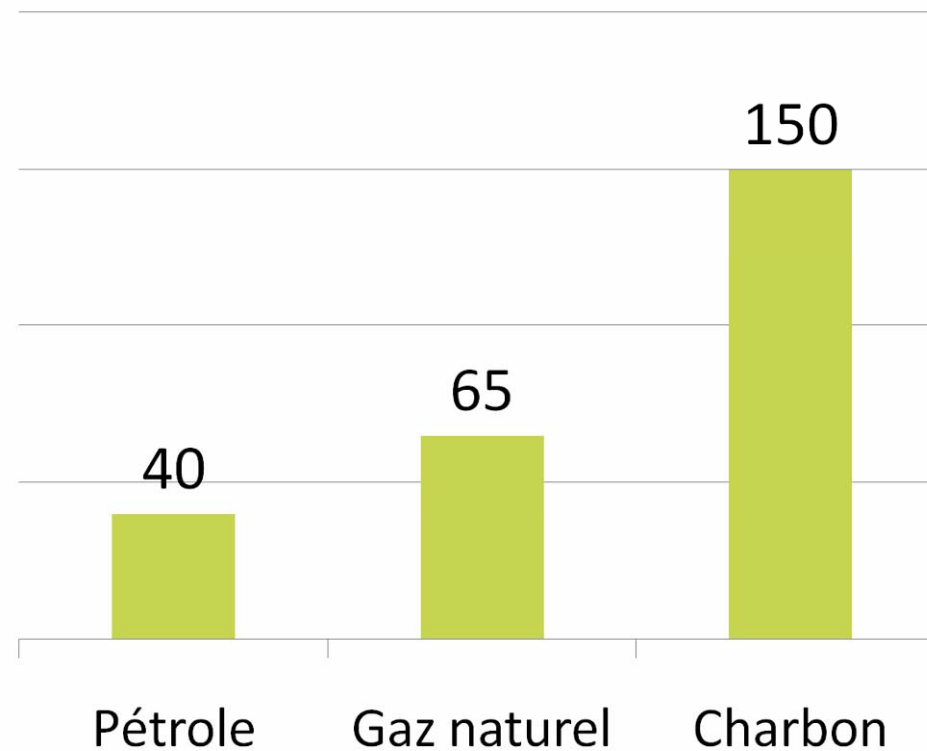
➔ le facteur humain dans le réchauffement climatique

- ➔ « Le réchauffement du système climatique est sans équivoque car il est maintenant évident dans les observations de l'accroissement des températures moyennes mondiales de l'atmosphère et de l'océan, de la fonte généralisée de la neige et de la glace et de l'élévation du niveau moyen mondial de la mer. »*
- ➔ + 1,1 à 6,4°C d'ici la fin du siècle*

LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

➔ l'épuisement des ressources fossiles

➔ Réserves prouvées* en années de consommation 2006



*Source : British Petroleum statistical review of world energy – Juin 2007

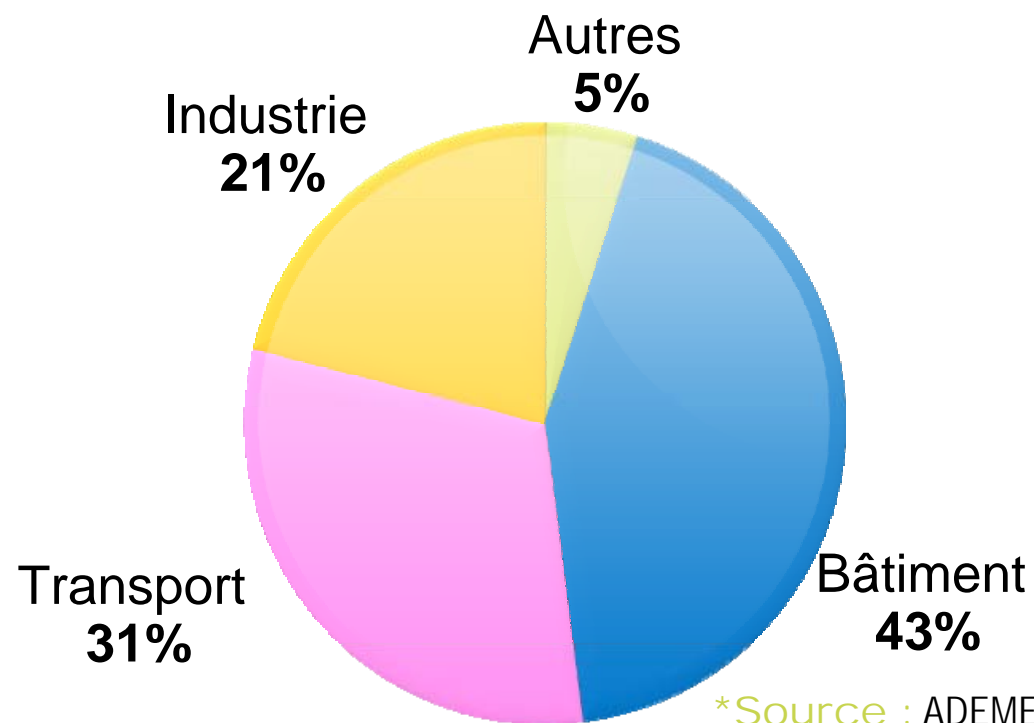
LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

➔ le bâtiment, premier consommateur d'énergie

➔ Consommation annuelle moyenne

- 240 kWh_{EP}/m²
- 70 millions de tonnes équivalent pétrole (tep)
- 1,1 tep par personne

➔ Répartition de la consommation d'énergie par secteur d'activité*



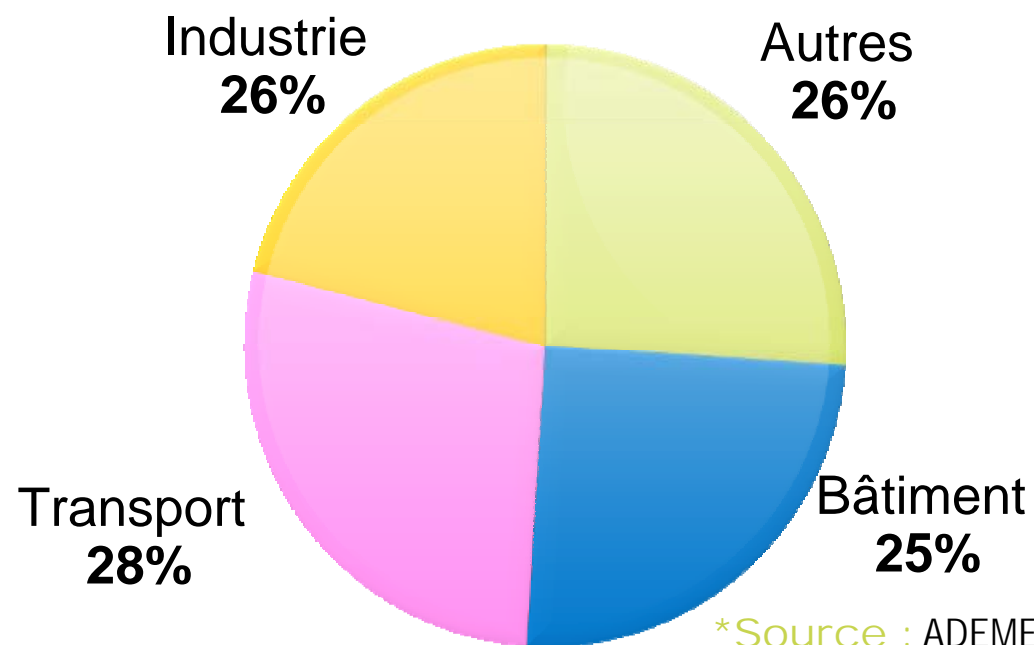
LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

➔ le bâtiment et les émissions de gaz à effet de serre (GES)

↳ Émissions annuelles

- ↑ 120 millions de t de CO₂
- ↑ 33 millions de t de carbone
- ↑ 0,5 t de carbone par personne

↳ Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité*



Le Grenelle de l'Environnement

✓ **Une initiative historique lancée en juillet 2007**

✓ L'objectif :

- ✓ Une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

✓ Les acteurs :

- ✓ Les organisations non gouvernementales (ONG)
- ✓ Les salariés
- ✓ L'État
- ✓ Les employeurs
- ✓ Les collectivités territoriales

✓ Les étapes:

- ✓ Grenelle régionaux entre septembre et octobre 2007
- ✓ Octobre 2007: conclusion des tables rondes
- ✓ Décembre 2007–Janvier 2008: lancement des travaux des comités opérationnels
- ✓ Depuis mars 2008: Préparation des dispositions législatives et réglementaires

LE CONTEXTE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Pour aboutir à un « Plan Bâtiment »

Des dispositions introduites dans trois projets de lois au calendrier rapproché :

- ✓ Le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement :
 - ✓ Adopté par l'assemblée le 21 octobre
- ✓ Le projet de loi de transition environnementale, Titre I « Bâtiments et urbanisme »
 - ✓ Dépôt probable au troisième trimestre 2008
- ✓ Le projet de loi de finances pour 2009
 - ✓ Adoption avant fin 2008

Les enjeux pour les bâtiments neufs

➔ Un objectif en 2020 très ambitieux

⇒ Les bâtiments neufs aujourd'hui : la RT 2005 et les labels

⇒ Les évolutions prévues :

- ↑ Un objectif de 50 kWh/m².an pour 2012 pour les logements
- ↑ Un objectif de 50 kWh/m².an pour 2010 pour le secteur tertiaire
- ↑ Des bâtiments à énergie positive en 2020

Les enjeux pour les bâtiments neufs

➔ Les moyens à mettre en place et à diffuser

- Renforcement de la RT en 2012
- Une forte diffusion des labels de très haute performance énergétique avant 2012
 - Des aides fiscales très avantageuses visant les logements les plus performants
 - La levée des freins à la construction de bâtiments très performants
 - Le développement de l'innovation
 - La prise en compte des autres caractéristiques environnementales et sanitaires

Les enjeux pour les bâtiments existants

➔ Un enjeu fort mais peu traité jusqu'à présent

⇒ Les bâtiments existants aujourd'hui :

↑ la RT des bâtiments existants (depuis fin 2007)

↑ Les aides en place (crédit d'impôt, CEE)

⇒ Mais un rythme de rénovation trop faible

↑ Des performances très disparates sur le parc

↑ Des difficultés d'intervention pour améliorer ce parc

↑ 70 000 rénovations « exemplaires » par an

Les enjeux pour les bâtiments existants

➔ Quelques éléments de structure du parc

⇒ Parc résidentiel : 31,5 millions de logements

↑ 58 % de maisons individuelles

↑ 33 % du parc construit entre 1948 et 1978

↑ 66% de la consommation d'énergie est due au chauffage

⇒ Parc non résidentiel : 875 millions m² de surfaces chauffées

↑ 2/3 des surfaces correspondent au secteur bureau + commerce + enseignement

↑ Bureaux et commerces : plus des deux tiers des surfaces climatisées

Les enjeux pour les bâtiments existants

➔ Un objectif en 2020 très ambitieux

- ➔ Une diminution de la consommation d'énergie du parc de 38 % pour 2020
- ➔ Un objectif de 400 000 rénovations importantes par an
- ➔ La rénovation des 800 000 logements sociaux les plus énergivores
- ➔ Audits puis rénovation des bâtiments de l'Etat

Les enjeux pour les bâtiments existants

➔ Les moyens à mettre en place et à diffuser

- ⇒ Aides pour la rénovation thermique des logements privés
 - Réforme du crédit d'impôt
 - Mise en place d'un prêt à taux zéro pour les rénovations lourdes
 - Des labels dans l'existant prenant en compte la qualité globale du bâtiment
- ⇒ Renforcements de la RT et fiabilisation du DPE
- ⇒ Plan spécifique pour les logements sociaux

Les nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux

➔ Les orientations du Grenelle s'inscrivant dans une politique de construction cohérente

➤ Préserver l'environnement

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Maîtriser les consommations énergétiques

➤ Préserver la qualité des bâtiments

- Garantir les conditions sanitaires
- Améliorer le confort, l'accessibilité et la sécurité
- Valoriser le patrimoine bâti

➤ Garantir la cohésion sociale

- Maîtriser les loyers et les charges
- Maintenir et créer des emplois
- Favoriser la compétitivité économique

Conclusion

- ✓ Un Grenelle de l'Environnement :
 - ✓ Des objectifs ambitieux pour le secteur du bâtiment
 - ✓ La création d'une dynamique sans précédent

- ✓ Qui abouti à des actions fortes en cours :
 - ✓ Des travaux législatifs et réglementaires en cohérence pour atteindre les objectifs dans le neuf et dans l'existant,
 - ✓ Des maîtres d'ouvrages de plus en plus volontaires,
 - ✓ Une mobilisation en cours de toutes les professions

Les nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux

Merci de votre attention

www.rt-batiment.fr